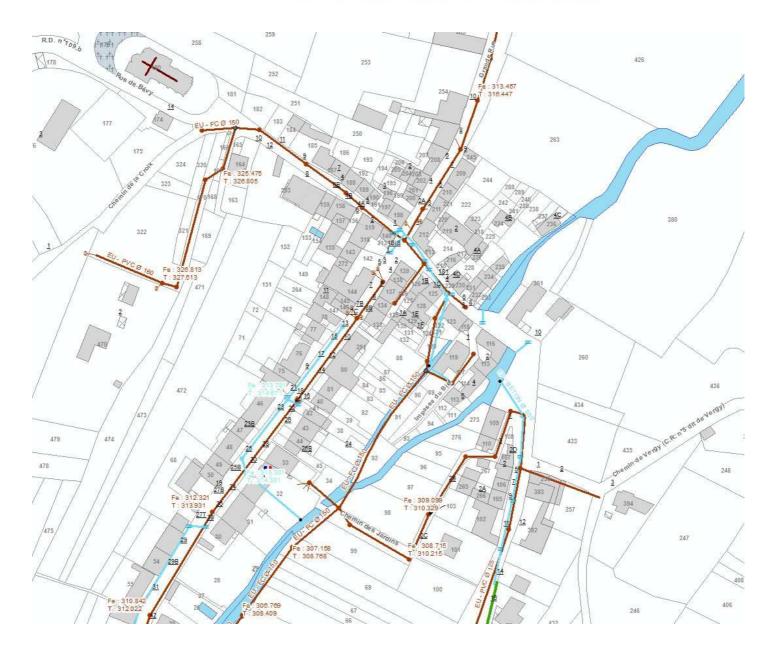


Communauté de Communes



RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

ANNEE 2018

Plurielle, dynamique, solidaire

COMPTE RENDU TECHNIQUE 2018

Le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement (RPQS) est un document produit tous les ans par chaque service d'assainissement pour rendre compte aux usagers du prix et de la qualité du service rendu pour l'année écoulée.

C'est un document public (dès lors qu'il a été validé par l'assemblée délibérante de la collectivité) qui répond à une exigence de transparence interne (le service rend compte annuellement à sa collectivité de tutelle et le maire ou le président présente ce rapport à son assemblée délibérante) mais également à une exigence de transparence à l'usager, lequel peut le consulter à tous moments au siège de son service.

Le RPQS a été créé par l'article 73 de la Loi n°95-101 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement (dite « Loi Barnier »). Cet article a été supprimé au profit de l'article L2224-5 du Code général des collectivités territoriales (CGCT). Le Décret n° 95-635 du 6 mai 1995 qui précise le contenu et les modalités de présentation du rapport a été traduit dans les articles D2224-1 à D2224-5 du CGCT. Il a été complété par le Décret n° 2007-675 du 2 mai 2007 (annexes V et VI des articles D2224-1 à D2224-3 du CGCT) qui introduit les indicateurs de performance des services.

Le présent document donne une vue globale sur la qualité et le coût du service public de collecte et traitement des eaux usées pour l'année 2018.

SITUATION GENERALE

I- Présentation

L'Assainissement (eaux usées) est une compétence qui était déjà exercée par les intercommunalités précédant la fusion induite par la Loi NOTRe au 1er janvier 2017. La Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges l'exerce donc de plein droit depuis cette date, sur la totalité des 56 communes du territoire.

Chaque collectivité précédente avait choisi un mode de gestion propre à sa politique, ses contraintes techniques et économiques. Ainsi, nos usagers sont concernés par une gestion :

- En Régie Directe sur 47 communes du territoire. Cela signifie que ce sont les agents de la collectivité qui assurent la gestion du service rendu, lequel est facturé directement par la Communauté de Communes.
- En Délégation de Service Public sur 9 communes du territoire, en l'occurrence avec VEOLIA (contrat jusqu'en 2028). Ce prestataire est l'interlocuteur privilégié des usagers et gère l'ensemble des équipements et services pour le compte de la collectivité, il facture notamment les usagers.

Une convention de déversement avec le Grand Dijon confie à la Communauté de Communes le traitement des eaux usées des communes de Marsannay la Côte (5 297 habitants) et Perrigny les Dijon (1 488 habitants) sur la station d'épuration de BROCHON.

Le territoire de la Communauté de Communes regroupe **9567 abonnés à l'assainissement gérés en régie directe**. A cela s'ajoutent Marsannay la Côte (2 267 abonnés) & Perrigny les Dijon (758 abonnés) soit 12 592 abonnés.

La gestion de l'assainissement individuel concerne, outre les fermes éloignées et quelques écarts, les communes d'Argilly, Clémencey, Chevannes, Détain et Bruant, Saint-Nicolas-les-Citeaux, Semezanges, Ternant, Urcy, Villebichot et Villy-le-Moutier.

La gestion de l'assainissement non collectif concerne environ 1 430 usagers en régie directe (910 sur territoire ex-NSG et 520 sur territoire ex-Gevrey).

Liste des abonnés d'assainissement non collectif / eau potable / assainissement collectif

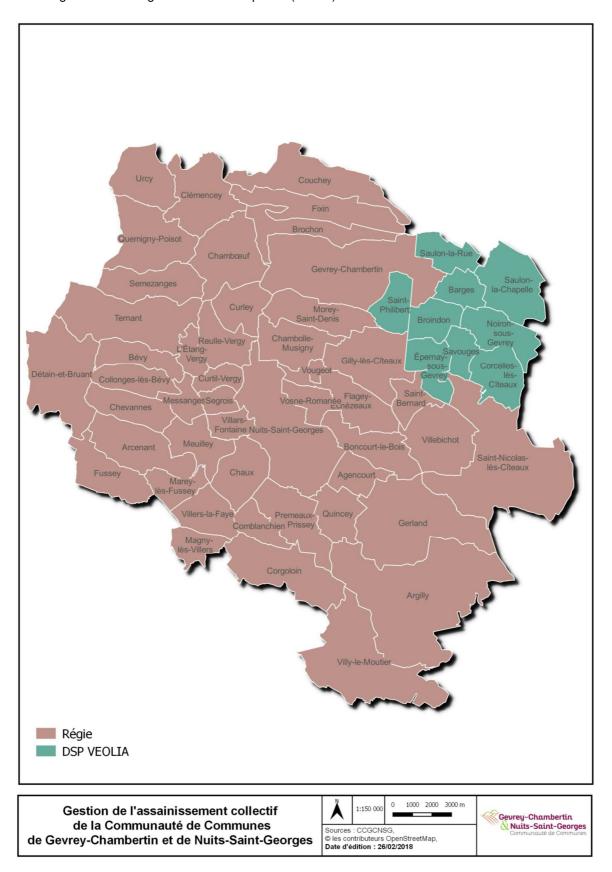
Liste des abonnés d'assainissemer COMMUNES	abonnés ANC	abonnés AEP	abonnés ass
AGENCOURT	0	167	161
ARCENANT	2	257	249
ARGILLY	217	220	
BONCOURT-LE-BOIS	5	124	0 118
CHAUX	4	207	199
COMBLANCHIEN	3	314	307
CORGOLOIN	67	495	423
FLAGEY-ECHEZEAUX	2	213	205
FUSSEY	2	61	56
GERLAND	9	185	172
GILLY-LES-CITEAUX	4	333	318
MAGNY-LES-VILLERS	2	124	122
MAREY-LES-FUSSEY	0	42	41
MEUILLEY	0	217	213
NUITS SAINT GEORGES	28	2222	2201
PREMEAUX-PRISSEY	3	205	179
QUINCEY	0	200	198
ST-BERNARD	1	175	166
ST-NICOLAS-LES-CITEAUX	172	178	0
VILLARS-FONTAINE	1	68	68
VILLEBICHOT	157	164	0
VILLERS-LA-FAYE	1	212	211
VILLY-LE-MOUTIER	147	152	0
VOSNE-ROMANÉE	4	231	219
VOUGEOT	1	101	95
BEVY	9	84	73
BROCHON	2	344	339
CHAMBOEUF	15	163	146
CHAMBOLLE MUSIGNY	1	187	183
CHEVANNES	97	97	0
CLEMENCEY	59	59	0
COLLONGES LES BEVY	6	52	45
COUCHEY	2	528	527
CURLEY	1	57	54
CURTIL VERGY	5	73	68
DETAIN ET BRUANT	80	82	0
L'ETANG VERGY	9	114	104
FIXIN	6	386	379
GEVREY CHAMBERTIN	12	1079	1060
MESSANGES	6	110	1000
MOREY ST DENIS	10	372	359
QUEMIGNY	1	78	76
POISOT	0	24	23
REULLE VERGY	4	86	80
SEGROIS	3	31	28
SEMEZANGES	63	62	0
TERNANT	59	60	0
URCY	73	74	0
MARSANNAY-LA-COTE		2261	2233
PERRIGNY-LES-DIJON		765	748

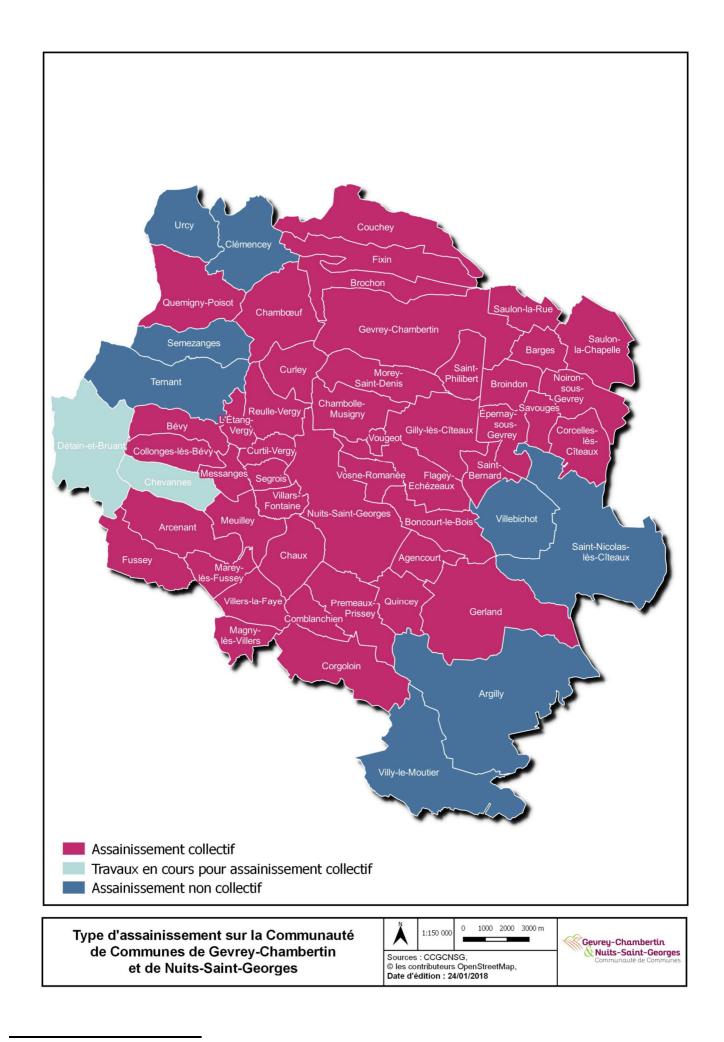
II- Gestion de l'assainissement

La gestion du service assainissement est assurée par la Communauté de Communes directement sur 47 communes (petits travaux sur réseau, quelques raccordements, exploitation des stations d'épuration, gestion du SPANC).

Les prestations liées à l'entretien du réseau (curages préventifs et curatifs notamment) sont confiées à l'entreprise Suez (marchés publics).

9 communes sont gérées en délégation de service public (Veolia) :





III- Organisation du Service Assainissement

Au sein du Pôle Attractivité, Aménagement et Développement durable du Territoire, la gestion administrative du Service Assainissement de la Direction de l'Environnement est effectuée au :

1 rue Lavoisier 21700 Nuits-Saint-Georges Tel: 03.80.61.28.49 Fax: 03.80.61.35.19

L'accueil usager est assuré du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (fermé mardi matin et jeudi après-midi).

La continuité du service s'effectue par une permanence 24h/24h (astreinte pour urgences).

DESCRIPTION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT

Descriptif détaillé par secteur d'assainissement des longueurs des réseaux, du nombre de postes de refoulement, du nombre de déversoirs et du type de station d'épuration.

I- Secteur Plaine:

Réseau:

Les communes de Corgoloin, Magny-les-Villers et Villers-la-Faye sont raccordées au réseau d'assainissement du secteur de la Plaine depuis fin 2016.

	Longueur	Réseau	Réseau	Nb	NIIa
COMMUNES	Réseau (m)	Unitaire	Séparatif	postes relevage	Nb déversoirs d'orage
		%	%		u oluge
AGENCOURT	2 150	0	100	3	0
COMBLANCHIEN	7 700	0	100	0	0
CORGOLOIN	10 340	0	100	1 avec traitement H2S	0
GERLAND	6 000	0	100	4	0
MAGNY-LES-VILLERS	5 230	0	100	2 dont 1 avec traitement H2S	0
NUITS ST GEORGES	38 000	2	98	2	2
PREMEAUX PRISSEY	8 200	0	100	2 dont 1 avec traitement H2S	0
QUINCEY	6 700	0	100	0	0
VILLERS-LA-FAYE	6 100	0	100	1	0

Station d'épuration :

La station d'épuration de QUINCEY est de type boues activées en aération prolongée, dimensionnée pour 28 000 EH (2 000 kg/j de DBO5 et 6 000 m3/j).

La première tranche a été construite en 1973 par MONTENAY. Une deuxième tranche a été réalisée en 1989 par FRANCE ASSAINISSEMENT.

En 2007, une mise aux normes pour l'azote et le phosphore a été réalisée.

En 2008, la plateforme de compostage des boues centrifugées, en mélange avec des déchets verts, a été mise en route.

Le cours d'eau récepteur des eaux usées issues du système de collecte et traitement est le Meuzin.

Normes de rejets :

paramètre	concentration maximale à respecter, moyenne journalière	rendement minimum à atteindre, moyenne journalière	concentration rédhibitoire, moyenne journalière
DBO5	15 mg (O2)/I	95%	50 mg(O2)/l
DCO	50 mg (O2)/I	92%	250 mg (O2)/l
MES	20 mg /l	95%	85 mg/l

paramètre	concentration maximale à respecter, moyenne annuelle	rendement minimum à atteindre, moyenne annuelle	
NGL	10 mg/l	84%	
Phosphore	1 mg/l	91%	

Evolution des volumes entrant et sortant :

	A2 DO (m3)	A3 Entrée (m3)	A4 Sortie (m3)	Jours déversement A2	Pluviométrie mm
2018	8 796	821 040	865 703	35	871
2017	2 148	688 853	735 638	51	726,60
2016	8 032	960 231	991 931	93	864,85
2015	2 621	714 151	698 950	37	607,6
2014	6 539	848 453	854 701	35	773,5
2013	8 373	772 439	770 170	48	968,5
2012	28 045	738 520	766 554	71	786,5

Date	▼ ENTREE ▼	MES 🏋	DCO *	DBO5 ×	NTK 🔻	Pt *
	m3/j	%	%	%	%	%
2-janv2018	2569	98,65	96,70	97,32	91,20	96,05
9-janv2018	3807	99,01	97,76	98,66	88,16	95,89
16-janv2018	3113	98,86	97,08	98,71	89,94	95,93
23-janv2018	4995	98,60	97,65	97,97	85,00	93,90
31-janv2018	3716	98,96	97,49	98,56	89,56	96,09
6-févr2018	2972	99,17	98,21	98,87	,	
13-févr2018	2537	98,91	95,20	98,72	92,28	96,77
20-févr2018	3111	99,07	96,80	98,09	,	
28-févr2018	2437	99,27	98,35	99,35	93,20	96,90
6-mars-2018	3091	98,86	97,90	98,68	,	,
18-mars-2018	5810	99,35	98,76	97,01		
20-mars-2018	4867	98,31	97,26	97,71		
28-mars-2018	5701	97,17	93,57	97,42	85,43	95,63
2-avr2018	4885	93,53	93,84	96,31		,
10-avr2018	3873	96,50	96,46	97,78	87,96	92,30
18-avr2018	2689	98,09	97,28	98,94		,
24-avr2018	2405	96,63	96,74	98,61	92,51	95,99
1-mai-2018	1693	99,36	97,79	98,79	,	,
13-mai-2018	2593	98,94	97,49	97,98		
15-mai-2018	1966	99,31	96,86	99,04	93,70	97,36
21-mai-2018	1395	99,31	97,47	98,83	95,86	97,84
29-mai-2018	2166	99,18	98,16	99,33	22,00	57,51
5-juin-2018	2157	98,11	97,23	98,84	92,06	91,29
10-juin-2018	1285	99,08	96,60	98,07	52,00	32,23
20-juin-2018	1403	99,42	99,19	99,26	94,41	97,87
25-juin-2018	1259	99,32	98,31	99,29	94,88	95,45
2-juil2018	1417	99,59	99,33	99,50	96,46	94,27
8-juil2018	883	99,21	98,10	98,81	20,10	21,27
17-juil2018	1130	98,51	98,00	99,30	93,11	96,65
25-juil2018	949	99,49	99,36	99,71	20,11	20,00
1-août-2018	835	99,45	97,55	99,43	94,94	98,49
8-août-2018	1544	99,66	98,41	99,38	51,51	30,13
12-août-2018	1721	98,99	98,68	98,38	94,76	97,47
21-août-2018	1609	99,29	98,29	99,25	21,,10	27,
29-août-2018	1617	99,31	97,88	99,45	95,13	98,37
4-sept2018	1811	99,55	98,92	99,60	22,20	20,01
10-sept2018	1813	99,57	99,29	99,69	96,05	98,40
17-sept2018	1703	98,10	97,83	98,60	,	,
26-sept2018	1565	99,46	99,15	99,62	95,86	98,93
3-oct2018	1555	99,41	98,06	99,24	,	,50
8-oct2018	1572	99,33	98,70	99,40	95,45	98,68
16-oct2018	1311	99,61	98,78	99,39	,	20,00
23-oct2018	1539	99,44	98,75	99,52	95,31	98,42
29-oct2018	2883	99,27	96,96	99,19	,	,
6-nov2018	1692	99,47	97,96	99,37	94,90	98,28
14-nov2018	1800	99,20	98,75	99,54	- 1,00	,
18-nov2018	1297	99,53	98,88	99,64	95,45	98,89
28-nov2018	1858	98,88	97,93	99,50	,	,
5-déc2018	2323	99,33	98,01	99,04	92,83	97,79
11-déc2018	1558	99,47	97,85	99,30	22,00	,,,
17-déc2018	1771	99,28	97,86	99,28	94,53	98,03
	1//1	22.40	27.00	22.20	J 7. JJ	

Conclusion sur le système d'assainissement :

La station d'épuration et le système de collecte présentent des résultats satisfaisants au regard de la règlementation.

Opérations prévues sur le secteur :

Travaux réalisés en 2018 :

- Raccordement des communes de Corgoloin, Villers-la-Faye et Magny-les-Villers ; vérification des conformités des nouveaux branchements pour Corgoloin et Magny-les-Villers ;
- Poursuite du programme de travaux de réhabilitation des réseaux sur NSG (rue Legrand et rue des Seuillets) ;
- Modélisation des réseaux d'assainissement pour évaluer leurs capacités actuelle et future ;

Travaux prévus :

- Poursuite du programme de travaux de réhabilitation des réseaux sur NSG (rue Tribourg et rue de Chaux);
- > Extensions.

II- Secteur Flagey -Vosne :

Réseau:

Communes	Longueur en mètre	% unitaire	% séparatif	Postes relevage	Déversoirs d'orage
CHAMBOLLE- MUSIGNY	3 500		100%	1	0
FLAGEY- ECHEZEAUX	6 500		100%	0	0
GILLY-LES- CITEAUX	8 800		100%	1	1
MOREY-SAINT- DENIS	8 000	34%	66%	1 avec traitement H2S	2
SAINT-BERNARD	6 200		100%	3	0
VOSNE- ROMANEE	8 000	42%	58%	0	3
VOUGEOT	3 100	18%	82%	1	1

Station d'épuration :

La station d'épuration de FLAGEY est de type boues activées en aération prolongée, dimensionnée pour 7 000 EH et 28 500 EH en période de vinification. Elle a été mise en service à l'été 2009. Le cours d'eau récepteur est la Bornue puis la Vouge.

Normes de reiets :

paramètre	concentration maximale à respecter, moyenne journalière	rendement minimum à atteindre, moyenne journalière	concentration rédhibitoire, moyenne journalière
DBO5	15 mg (O2)/l	96%	50 mg(O2)/l
DCO	90 mg (O2)/l	90%	250 mg (O2)/I
MES	20 mg /l	96%	85 mg/l

paramètre	concentration maximale à respecter, moyenne annuelle	rendement minimum à atteindre, moyenne annuelle
NGL	10 mg/l	85%
Phosphore	1 mg/l	90%

Evolution des volumes entrant et sortant :

	A2	A3	A4	Jours déversement	Pluviométrie
	DO (m3)	Entrée (m3)	Sortie (m3)	A2	mm
2018	164 271	599 583	622 926	127	853
2017	36 399	437 560	464 276	80	725,85
2016	168 319	617 604	646 505	155	864,85
2015	38 930	495 779	516 452	63	607,6
2014	120 171	557 062	583 647	119	773,5
2013	156150	668330	702101	150	968,5
2012	114822	528697	557217	114	786,5

Rendements pour 2018:

Date		MES	DCO	DBO5	NTK	Pt
		%	%	%	%	%
9-janv2018	6,25	67,22	67,57	67,64	71,19	55,55
23-janv2018	0	24,20	16,35	12,13		
6-févr2018	0,25	88,51	84,03	81,66	79,56	84,76
20-févr2018	0	90,13	91,38	92,47		
6-mars-2018	4	95,55	95,66	96,14	82,21	90,83
20-mars-2018	0	14,86	9,47	4,08		
2-avr2018	0	93,25	90,39	91,70	82,51	80,34
18-avr2018	0	98,23	97,79	98,90		
1-mai-2018	0	98,89	97,75	98,59	88,56	89,96
15-mai-2018	1,25	97,27	96,23	96,89		
29-mai-2018	3,5	80,68	82,47	83,19	84,65	68,02
10-juin-2018	1	87,77	87,82	87,88		
8-juil2018	0	98,32	97,82	98,48		
25-juil2018	0	98,89	98,51	98,77	89,44	97,14
8-août-2018	3,5	99,09	97,22	98,88		
21-août-2018	0	99,78	98,24	99,09	91,57	97,67
4-sept2018	0	99,50	98,66	99,30		
17-sept2018	0	98,91	98,50	99,39	92,82	97,41
3-oct2018	0	99,80	99,42	99,74		
16-oct2018	0	99,19	98,78	99,65	96,07	94,55
29-oct2018	9	94,15	94,23	95,04		
14-nov2018	0	99,32	98,54	99,23	92,77	97,69
28-nov2018	0	96,79	96,14	98,66		
11-déc2018	0	99,60	98,60	99,38	92,63	97,88
25-déc2018	0	92,68	95,12	97,64		

Conclusion sur le système d'assainissement :

Système de collecte :

Enormément d'eaux claires envoyées vers la station d'épuration de Flagey-Echézeaux du fait des réseaux unitaires sur Vosne-Romanée et Morey-Saint-Denis.

Système de traitement :

La station d'épuration présente un traitement épuratoire conforme à la règlementation.

Par contre, les volumes déversés en tête de station importants liés aux épisodes pluvieux et/ou à la nappe haute présentent un flux de pollution important ne permettant plus de respecter la règlementation.

Les travaux correctifs doivent donc porter sur les réseaux (réseaux unitaires et drainage des sources d'eau).

Opérations prévues sur le secteur d'assainissement :

Travaux réalisés :

- Elimination du déversoir d'orage à Gilly-les-Citeaux
- > Réparations ponctuelles réseau route de St Bernard à Gilly-les-Citeaux ;
- Réhabilitation réseau rue Grangier à Gilly-les-Citeaux suite à une casse ;
- Extension à Morey-St-Denis ;
- > Réhabilitations ponctuelles de réseau sur les communes de Gilly, Vosne et Flagey (finitions sur 2019).

Travaux prévus :

- Démarrage des travaux de mise en séparatif sur la commune de Vosne Romanée (rue Croix Rameau et rue Grand'Velle puis rue de la Fontaine, place de la Mairie et rue de la Goillotte). Renouvellement des canalisations d'eaux usées sur Gilly (rue Basse et rue des Maizières) et Flagey (sortie village en direction de la STEP);
- > Préparation des travaux de mise en séparatif rue Ribordot à Morey-St-Denis.

III- Secteur Hautes-Côtes :

Réseau:

Communes	Longueur en mètre	% unitaire	% séparatif	Postes relevage	Déversoirs d'orage
ARCENANT	9 000	0	100	0	0
BEVY	3 050	0	100	1	0
CHAUX	6 550	23	77	1 Avec traitement H2S	1
COLLONGES LES BEVY	2 560	0	100	1	0
CURTIL VERGY	3 300	0	100	1	0
FUSSEY	1 400	0	100	1 Avec traitement H2S	0
L'ETANG VERGY	2 300	0	100	1	0
MAREY LES FUSSEY	5 600	0	100	0	0
MESSANGES	5 600	0	100	1	0
MEUILLEY	5 100	0	100	0	0
VILLARS FONTAINE	4 500	0	100	0	0

Station d'épuration :

La station d'épuration de MEUILLEY est de type boues activées en aération prolongée, la filière est complétée par un lit bactérien en période de vendange.

Cette station a été construite en 2005-2006 (constructeur : France Assainissement), mise en route en avril 2006 et inaugurée en octobre 2006.

Capacité nominale : 2 500 EH - 6 000 EH en pointe

Normes de rejets :

PARAMETRES	CONCENTRATION MAXIMALE DU REJET (mg/l)	RENDEMENT MINIMUM (%)	Nombre de non conformités tolérées	
DBO ₅ (demande biochimique en oxygène)	15	97	2	
DCO (demande chimique en oxygène)	50	96	2	
MES (matières en suspension)	20	97	2	
NGL (azote globale)	10	90	Moyenne annuelle	
Pt (phosphore total)	2	91	Moyenne annuelle	

Résultats sur 2018 :

Date	Pluvio	ENTREE	MES	DCO	DBO5	NTK	Pt
		m3/j	96	96	96	96	96
9-janv2018	6,25	931	98,63	96,30	96,60	89,37	93,93
31-janv2018	9,25	847	99,20	97,04	98,39	90,15	91,39
28-févr2018	0	324	99,00	97,33	98,54	95,90	94,33
18-avr2018	0	348	98,39	97,68	99,05	96,88	98,25
1-mai-2018	0	349	99,17	98,17	99,17	96,98	98,41
5-juin-2018	8,5	381	97,40	95,30	98,66	95,25	81,97
8-juil2018	0	309	86,48	97,14	98,80	96,99	94,35
12-août-2018	11,75	422	83,63	80,02	83,03	81,33	76,28
17-sept2018	0	247	97,12	98,17	99,64	96,17	96,34
8-oct2018	0	245	99,36	97,98	99,37	96,59	95,32
6-nov2018	1	86	98,69	97,08	99,20	96,48	84,58
17-déc2018	0,25	266	98,92	96,90	99,02	88,63	98,43

Date	Pluvio	ENTREE	MES	DCO	DBO5	NTK	Pt
		m3/j	mg/I	mg/I	mg/I	mg/I	mg/I
9-janv2018	6,25	931	2,000	10,000	3,000	3,000	0,200
31-janv2018	9,25	847	2,000	15,000	3,000	5,600	0,600
28-févr2018	0	324	3,600	22,000	3,000	3,200	0,500
18-avr2018	0	348	7,800	21,000	3,000	3,500	0,200
1-mai-2018	0	349	3,800	17,000	3,000	3,000	0,160
5-juin-2018	8,5	381	7,800	23,000	3,000	3,000	1,300
8-juil2018	0	309	27,000	16,000	3,000	3,000	0,500
12-août-2018	11,75	422	55,705	139,199	38,856	16,853	2,290
17-sept2018	0	247	14,000	25,000	3,000	3,000	0,300
8-oct2018	0	245	3,200	25,000	3,000	3,000	0,500
6-nov2018	1	86	3,200	20,000	3,000	3,000	1,400
17-déc2018	0,25	266	4,800	23,000	3,000	13,100	0,200

Conclusion sur le système d'assainissement :

Les tableaux ci-dessus montrent que le traitement épuratoire de la station est correct.

2 non-conformités ont eu lieu sans dépasser les valeurs rédhibitoires :

- 8/07/2018 sur les MES

Le dépassement a lieu uniquement sur les MES et pas sur les autres paramètres. Des orages ont eu lieu quelques jours auparavant.

- 12/08/2018:

Le bilan du 12/08 au 13/08/2018 est non conforme du fait du volume déversé en entrée de STEP. Les équipements ne présentaient aucun défaut ce jour-là. Un orage de 11.8 mm de pluie s'est produit sur environ 40 minutes. Lors d'un orage violent, le flux arrive d'un coup et la station ne peut pas tout prendre.

Ces valeurs ne sont pas conformes mais restent en-dessous des valeurs rédhibitoires.

De plus, des analyses ont été effectuées le 13/08 sur le milieu naturel : celles-ci montrent que le milieu a été très peu impacté (très légère hausse du paramètre N).

Opérations prévues sur le secteur d'assainissement :

Changement des diffuseurs du bassin d'aération de la STEP de Meuilley (décembre 2018)

IV- Secteur de Boncourt-le-Bois :

Réseau:

COMMUNE	Longueur Réseau (m)	Réseau Unitaire %	Réseau Séparatif %	Nb postes relevage	Nb déversoirs d'orage
BONCOURT LE BOIS	2 600	0	100	0	Néant

Station d'épuration :

La station d'épuration de Boncourt est un lagunage naturel, à 2 bassins d'une capacité nominale de 200 éq/hab. Date de mise en service : 1991.

Performances attendues par la réglementation (Niveau D3) :

PARAMETRES	CONCENTRATION MAXIMALE DU REJET (mg/l)	RENDEMENT MINIMUM (%)
DBO ₅ (demande biochimique en oxygène)		60
NKj (Azote de Kjeldahl en N)		60

Un bilan 24h a été réalisé du 25 au 26 octobre 2018 sur la lagune. Les résultats sont les suivants :

	Résultats	au point						
	Entrée Sortie station station Boncourt le Boncourt le Bois Bois				Texte rég	lementaire (A	rrêté du 21/07/	/2015)
Paramètres	Charge me	surée (kg/j)	Concentrations Calcul du en sortie STEP rendement		Concentrations en mg/L	Conformité	Rendement en %	Conformité
MEST	22,1	0,7	27	97%			50%	oui
DCO	45,3	2,7	103	94%	200	oui	60%	oui
DBO ₅	11,6	0,7	25	90%	35	oui	60%	oui
NGL	2,7	1,4	53,3	48%				
Phosphore total	0,4	0,2	8,7	47%				

Conclusion sur le système de traitement :

Bons résultats sur la pollution carbonée.

Opérations prévues sur le secteur :

Un marché pour une étude de faisabilité concernant l'extension de la capacité épuratoire de la lagune a été lancé fin 2012

Le bureau d'études retenu est Réalités Environnement. L'étude a été lancée mi-2013 suite à l'obtention des subventions de la part de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général. Les analyses sur l'eau et les milieux ont été réalisées en 2013.

L'Avant-Projet et le dossier Loi sur l'Eau ont été présentés début 2015.

Le Dossier Loi sur l'Eau a été déposé et accepté pour l'extension de la lagune.

Le budget prévoit des travaux d'extension de la lagune à 210 000 € HT. Le montant devrait osciller entre 210 000 € et 307 000 € HT.

Les travaux d'extension de la lagune auront lieu en 2019.

V- Secteur de Brochon :

Réseau

COMMUNES	Longueur Réseau (m)	Réseau Unitaire	Réseau Séparatif	Nb postes relevage	Nb déversoirs
		%	%		d'orage
BROCHON	8800	49	51	0	0
COUCHEY	9300	56	44	1	0
FIXIN	9200	70	30	0	1
GEVREY- CHAMBERTIN	25200	58	42	5	1

Les communes de Marsannay-la-Côte et de Perrigny-les-Dijon sont également raccordées à la STEP de Brochon. Les réseaux de ces communes sont gérés par Dijon Métropole et son délégataire SUEZ.

Station d'épuration :

Ces communes sont raccordées à la STEP de Brochon.

La station d'épuration de Brochon a une capacité nominale de 30 000 équivalents habitants en période normale et de 38 000 équivalents habitants en période de vendange et vinification

La filière de traitement des eaux est de type boues activées moyenne charge en aération prolongée avec zone d'anoxie et déphosphatation par voie physico-chimique au niveau des bassins d'aération.

Le cours d'eau récepteur des eaux usées issues du système de collecte et traitement de l'agglomération de Gevrey- Chambertin est le « ruisseau du milieu » considéré comme zone sensible.

Normes de rejets :

paramètre	concentration maximale à respecter, moyenne journalière	·	
DBO5	15 mg (O2)/l	94%	50 mg(O2)/l
DCO	90 mg (O2)/I	80%	250 mg (O2)/I
MES	20 mg /l	92%	85 mg/l

paramètre	concentration maximale à respecter, moyenne annuelle	rendement minimum à atteindre, moyenne annuelle
NGL	10 mg/l	82%
Phosphore	1,25 mg/l	95%

Evolution des volumes entrant et sortant :

Année	Entrant Sortant (A3) en m3		Bypass (A5) en m3	Déversoir (A2) en m3
2011	1 253 806	1 265 451	46 318	77 922
2012	1 331 745	1 358 178	64 022	106 035
2013	1 586 318	1 613 014	118 780	163 447
2014	1 427 419	1 400 793	54 314	94 162
2015	1 174 760	1 130 672	25 224	58 121
2016	1 563 955	1 532 252	0	63 017
2017	1 123 192	1 079 703	0	37 173
2018	1 700 267	1 581 883	0	178 504

Date	SORTIE	MES	DCO	DBO5	NTK	Pt
	m3/j	%	%	%	%	%
4-janv2018	18005	71,39	59,99	63,25	52,12	63,12
10-janv2018	6573	96,72	83,89	96,31		
17-janv2018	8065	92,90	72,15	86,03	54,23	87,96
24-janv2018	13451	44,65	37,08	41,55		
1-févr2018	10673	83,88	60,04	65,35	75,39	77,10
7-févr2018	6297	97,47	94,03	98,77		
14-févr2018	5070	99,15	92,34	98,13	95,55	98,68
21-févr2018	5188	98,62	92,07	98,12	-	-
1-mars-2018	4932	98,81	93,99	98,94	96,79	98,88
7-mars-2018	6482	80,75	92,83	98,46		,
18-mars-2018	15636	44,73	26,40	17,15		
21-mars-2018	8691	93,48	83,86	92,88	90,21	
29-mars-2018	8669	91,94	82,94	88,46	,	
2-avr2018	6431	99,34	85,28	94,55		
9-avr2018	6024	92,27	84,08	88,62		
17-avr2018	4515	99,34	93,23	98,29	97,34	92,35
24-avr2018	3704	98,95	91,75	97,49	97,79	90,98
1-mai-2018	3088	98,58	89,31	96,31	31,13	30,38
13-mai-2018	4611	88,20	77,85	85,55	85 <i>,</i> 57	74,48
					63,37	74,40
15-mai-2018	4769	97,78	90,04	97,41		
21-mai-2018	2687	97,99	90,48	96,78	66.53	66.40
29-mai-2018	5751	74,31	70,07	74,12	66,53	66,18
5-juin-2018	11735	68,73	49,23	60,73	71,15	29,78
10-juin-2018	10629	74,19	23,59	7,30		
20-juin-2018	3373	99,19	95,55	98,76	98,12	95,24
25-juin-2018	3555	98,14	90,07	95,91		
2-juil2018	2725	99,61	96,68	98,62	93,09	96,17
8-juil2018	2331	98,83	90,65	95,03	97,95	95,05
17-juil2018	2407	99,31	95,39	98,45	98,03	92,44
25-juil2018	2281	97,54	96,05	99,19		
1-août-2018	2160	98,61	97,78	98,64	98,23	98,64
8-août-2018	2621	95,87	92,45	96,61		
12-août-2018	1639	99,08	94,36	98,38	98,51	95,00
21-août-2018	1766	98,69	97,01	99,20		
29-août-2018	1660	98,89	96,95	99,40	97,76	97,36
4-sept2018	1508	98,74	97,60	99,53		
10-sept2018	1906	97,59	94,62	98,64	98,01	94,69
16-sept2018	1933	99,03	95,91	99,00		
26-sept2018	1745	99,50	97,43	99,51	98,75	98,92
3-oct2018	2211	99,45	96,67	99,49		
8-oct2018	2357	99,07	94,44	98,86	98,69	98,16
16-oct2018	1892	97,98	97,42	99,48		
23-oct2018	1815	99,44	98,06	99,58	98,62	98,87
29-oct2018	5627	54,44	58,53	68,54	, ==	,
6-nov2018	1939	99,33	97,09	99,49	98,70	98,08
14-nov2018	2510	81,95	94,49	98,84		==,55
18-nov2018	2153	32,00	91,53	98,59	97,12	54,31
28-nov2018	3315	99,02	93,60	98,64	37,12	37,31
5-déc2018	3184	98,13	82,80	97,53	97,50	98,53
11-déc2018	3681			 	31,30	30,33
		98,33	87,97	97,19	07.61	05.33
17-déc2018	2979	98,54	92,93	97,09	97,61	95,33
27-déc2018	3274	99,28	89,89	96,25	91,51	95,48

Conclusion sur le système d'assainissement :

Le traitement de la station d'épuration est globalement conforme à la règlementation. Par contre, plusieurs facteurs rendent le système non conforme :

- l'ajout de la pollution déversée en tête de station ;
- des charges plus importantes que les charges nominales / des débits supérieurs au débit de référence (2.8 fois plus le 4/01) ;
- des départs de boues non maîtrisables car le clarificateur est sous-dimensionné (dépassement MES).

Opérations prévues sur le secteur :

Travaux réalisés :

- Travaux de réhabilitation de la canalisation d'arrivée au bassin d'orage sur la STEP de Brochon;
- Etude sur le fonctionnement de la STEP de Brochon en vu d'effectuer des travaux d'amélioration de traitement des effluents.

Travaux prévus :

- Travaux de chemisage du collecteur en provenance de Marsannay/Perrigny ;
- Travaux sur STEP Brochon (changement armoire électrique, travaux sur file eau);
- Mise en séparatif du quartier des Sarottes et rue des Ormeaux à Fixin, suppression DO9;
- Mise en séparatif sur Gevrey, Allée de Fonteny, avenue de Spy, allée Estournelles.

VI- Secteur de Chamboeuf :

Réseau:

COMMUNE	Longueur Réseau (m)	Réseau Unitaire %	Réseau Séparatif %	Nb postes relevage	Nb déversoirs d'orage
CHAMBOEUF	3 600	0	100	0	Néant

Station d'épuration :

Réhabilitation totale en 2008 de la station par création d'une unité de traitement par lits plantés de macrophytes sur trois étages (2 verticaux et cheminement sur des noues d'infiltration).

Un bassin d'orage permet de recueillir les surplus d'effluents apportés par les fortes précipitations (40 m³). Sa capacité est de 500 EH et son débit max de 70 m³/jour (population raccordée : environ 300 personnes).

Le rejet se fait par infiltration et rejoint le bassin versant de la VOUGE.

Le bilan réalisé du 18 au 19/06/2018 donne les résultats suivants :

	Résultats	au point							
	Entrée station Chamboeuf	Sortie station Chamboeuf			Texte réglementaire (Arrêté du 21/07/2015)				
Paramètres	Charge mesurée (kg/j)		Concentrations en sortie STEP	Calcul du rendement	Concentrations en mg/L	Conformité	Rendement en %	Conformité	
MEST	22,4	0,1	3	100%			50%	oui	
DCO	58,6	0,7	19	99%	125	oui			
DBO ₅	20,9	-	< 3	90%	25	oui			
NTK	3,9	0,9	25,6	77%			60%	oui	
Phosphore total	0,6	0,2	5,9	65%					

Conclusion sur le système de traitement :

Rejet toujours de très bonne qualité sur l'aspect carboné.

Le rendement sur le phosphore est limité, mais la nature même de l'ouvrage épuratoire n'est pas optimisée pour ce paramètre.

Nota : la qualité des rejets est encore accentuée par le passage des effluents dans les noues d'infiltration.

VII- Secteur de Curley :

Réseau:

COMMUNE	UNE Longueur Réseau (m)		Réseau Séparatif %	Nb postes relevage	Nb déversoirs d'orage	
CURLEY	1 300	0	100	0	Néant	

Station d'épuration :

Cette station est de type lit bactérien faible charge suivi de deux lagunes de finition. Sa capacité est de 100 EH et son débit max de 15 m³/jour (population raccordée : 136 personnes). La structure de la STEP est en bon état.

Le rejet se fait par infiltration dans le milieu naturel.

Bilan du 25 au 16/10/2018:

	Résultats	au point	I							
	Entrée station Curley	Sortie station Curley			Texte réglementaire (Arrêté du 21/07/2015)					
Paramètres	Charge mesurée (kg/j)		Concentrations en sortie STEP	Calcul du rendement	Concentrations en mg/L	Conformité	Rendement en %	Conformité		
MEST	3,6	1,3	50	64%			50%	oui		
DCO	21,8	8,4	322	61%	200	non	60%	oui		
DBO ₅	7,3	2,5	96	90%	35	non	60%	oui		
NGL	2,8	2,5	95,2	12%						
Phosphore total	0,4	0,3	12,0	14%						

Conclusion sur le système d'assainissement :

Les rendements épuratoires sur la pollution carbonée ne sont pas satisfaisants ni conformes à la réglementation, les effluents sont relativement concentrés.

Ce procédé d'épuration rustique est peu efficace pour la pollution azotée ou phosphorée.

La station est en surcharge de pollution à traiter. Un renouvellement avec extension de sa capacité est à programmer.

Opérations prévues sur ce secteur :

- curer et nettoyer la lagune en amont du rejet final de la station ;
- réhabiliter la station à moyen terme.

VIII- Secteur de Quémigny-Poisot :

Réseau:

COMMUNE	Longueur Réseau (m)	Réseau Unitaire %	Réseau Séparatif %	Nb postes relevage	Nb déversoirs d'orage
QUEMIGNY-POISOT	3 800	0	100	0	Néant

Station d'épuration :

- STEP de Quémigny :

Cette station est de type lit bactérien faible charge. Elle est suivie d'une lagune de finition Sa capacité est de 150 EH et son débit max de 30 m³/jour (environ 160 habitants raccordés).

Le rejet se fait dans le fossé situé en bordure de la lagune. En cas de surcharge, les eaux usées débordent et s'infiltrent dans la parcelle plantée de peupliers jouxtant le fossé.

Bilan du 18 au 19/06/2018 :

	Résultats	au point	l							
	Entrée station Quémigny	Sortie station Quémigny			Texte réglementaire (Arrêté Préfectoral)					
Paramètres	Charge mesurée (kg/j)		Concentrations en sortie STEP	Calcul du rendement	Concentrations en mg/L	Conformité	Rendement en %	Conformité		
MEST	2,1	0,2	14	91%						
DCO	7,3	1,0	72	86%	90	oui				
DBO ₅	4,9	0,2	14	90%	30	oui				
NGL	1,5	0,7	51,4	52%	40	non				
Phosphore total	0,2	0,1	8,8	32%						

- STEP de Poisot :

La réhabilitation totale du site a été menée à l'été 2013, avec la pose d'une filière préfabriquée de filtration sur résidus de coco pour une capacité de 60 éq/hab.

Le rejet se fait dans un talweg, les eaux usées ruissellent puis s'infiltrent.

Bilan du 18 au 19/06/2018 :

	Résultats	s au point	1							
	Entrée station Poisot	Sortie station Poisot			Texte réglementaire (Arrêté du 21/07/2015)					
Paramètres	(harde mesuree (kd/i)		Concentrations en sortie STEP	Calcul du rendement	Concentrations en mg/L	Conformité	Rendement en %	Conformité		
MEST	12,8	0,1	8	99%			50%	oui		
DCO	26,4	0,7	37	97%	200	oui	60%	oui		
DBO₅	13,8	0,1	4	90%	35	oui	60%	oui		
NGL	1,4	1,5	11,9	-4%						
Phosphore total	0,2	0,2	11,0	8%						

Conclusions sur le système d'assainissement :

Quémigny:

Les rendements épuratoires 2018 sur la pollution azotée sont <u>mauvais et non-conformes à la réglementation</u>. Ce procédé d'épuration rustique est par ailleurs peu efficace pour la pollution phosphorée. La réhabilitation de cet ouvrage est à l'étude (ouvrage en limite de capacité).

Poisot:

Très bons résultats

Opérations envisagées sur le secteur d'assainissement :

- Changement du matériau filtrant d'un des deux filtres sur la STEP de Poisot réalisé en 2018;
- Réhabilitation du site de Quémigny à moyen terme.

Secteur de Reulle-Vergy: IX-

Réseau:

COMMUNE	Longueur Réseau (m)	Réseau Unitaire %	Réseau Séparatif %	Nb postes relevage	Nb déversoirs d'orage	
REULLE-VERGY	1 400	0	100	0	Néant	

Station d'épuration :

Cette station est de type lit bactérien faible charge.

Sa capacité a été dimensionnée pour 250 EH et son débit max de 38 m³/jour (une centaine de personnes raccordées). Toutefois, la STEP semble plutôt avoir un traitement adapté pour 150 EH. La station n'est pas équipée d'un traitement tertiaire.

Le rejet se fait par infiltration dans le milieu naturel.

Bilan du 26 au 27/11/2018 :

	Résultats	au point								
	Entrée station Reulle	Sortie station Reulle			Texte réglementaire (Arrêté Préfectoral)					
Paramètres	Charge mesurée (kg/j)		Concentrations en sortie STEP	Calcul du rendement	Concentrations en mg/L	Conformité	Rendement en %	Conformité		
MEST	1,2	0,4	35	68%	30	non				
DCO	5,6	1,3	115	77%	90	non				
DBO ₅	2,4	0,3	23	90%	40	oui				
NGL	1,3	0,4	40,0	66%	50	oui				
Phosphore total	0,2	0,1	13,2	11%						

Conclusion sur le système d'assainissement :

Les résultats mesurés montrent une épuration correcte sur la pollution carbonée. Les charges de pollution reçues semblent très variables.

L'arrêté préfectoral du 21 avril 1980 est très sévère sur les normes de rejet.

Les rejets sont conformes à l'arrêté du 21/07/2015 mais pas à l'arrêté préfectoral de 1980.

Opérations envisages sur le secteur d'assainissement :

> Réhabilitation du site à moyen terme

X- Secteur de Segrois :

Réseau:

COMMUNE	COMMUNE Longueur Réseau (m)		Réseau Séparatif %	Nb postes relevage	Nb déversoirs d'orage	
SEGROIS	1 100	0	100	0	Néant	

Station d'épuration :

Cette station est de type lit bactérien faible charge.

Sa capacité est de 150 EH et son débit max de 30 m³/jour (une centaine d'habitants raccordés). La station n'est pas équipée d'un traitement tertiaire.

Le rejet se fait par infiltration dans le milieu naturel.

Bilan du 18 au 19/06/2018 :

	Résultats	s au point]					
	Entrée station Segrois	Sortie station Quémigny		Texte réglementaire (Arrêté du 21/07/2015)				
Paramètres	Charge mesurée (kg/j)		Concentrations en sortie STEP	Calcul du rendement	Concentrations en mg/L	Conformité	Rendement en %	Conformité
MEST	20,1	0,1	8	100%			50%	oui
DCO	26,0	0,6	51	98%	200	oui	60%	oui
DBO ₅	10,8	0,0	4	90%	35	oui	60%	oui
NGL	1,2	0,4	6,0	66%				
Phosphore total	0,3	0,0	4,2	84%				

Conclusion sur le système d'assainissement :

Les résultats mesurés montrent une épuration de bonne qualité et conforme à la réglementation.

Le phosphore est même bien traité, ce qui reste étonnant pour un système n'étant pas conçu pour assurer la déphosphatation.

XI- Pluvial

La Communauté de communes a géré également les eaux pluviales des communes suivantes sur l'année 2018 :

Commune	Linéaire Eaux pluviales (km)	Nombre de bassins d'orage
BEVY	0,3	
BROCHON	2,6	
CHAMBOEUF	2,9	
CHAMBOLLE- MUSIGNY	2,6	
CHEVANNES	1,1	
CLEMENCEY	0,4	
COLLONGES-LES- BEVY	0,6	
COUCHEY	5,5	3
CURLEY	0,9	
CURTIL-VERGY	1,4	
DETAIN-ET- BRUANT	0,4	
FIXIN	4,7	2
GEVREY- CHAMBERTIN	14,8	2
L'ETANG VERGY	0,4	
MESSANGES	1,4	
MOREY-SAINT- DENIS	4,8	
QUEMIGNY- POISOT	1,3	1
REULLE-VERGY	1,4	
SEGROIS	1,4	
SEMEZANGES	1,1	
TERNANT	0,7	
URCY	0,2	
Total général (km)	50,9	8

Depuis le 1er janvier 2019, ces communes sont à nouveau compétentes pour la gestion des eaux pluviales, à l'instar des 34 autres du territoire communautaire.

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Ce chapitre présente les données caractéristiques du service et les indicateurs de performance demandés par l'arrêté du 2 mai 2007 sur le contenu du rapport annuel sur le prix et la qualité du service, dont la production relève de la responsabilité de la collectivité.

Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaires ou séparatifs :

Plaine	Flagey	HtesCôtes	Boncourt	Brochon	Chamboeuf	Curley	Quémigny	Reulle	Segrois
8 240	3 180	2 619	298	5 822 *	340	140	150/45	130	50

^{*} Hors Marsannay et Perrigny

Nombre d'abonnements:

Plaine	Flagey	HtesCôtes	Boncourt	Brochon	Chamboeuf	Curley	Quémigny	Reulle	Segrois
3 974	1 545	1 218	118	2 305*	146	54	99	80	28

^{*} Hors Marsannay et Perrigny (3 025 abonnés), 5 330 abonnés au total sur STEP Brochon

Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées :

Plaine	Flagey	HtesCôtes	Boncourt	Brochon	Chamboeuf	Curley	Quémigny	Reulle	Segrois
99.3	98.5	97.5	100	99	99	99	99	99	99

Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées :

Plaine	Flagey	HtesCôtes	Brochon
1 autorisation 19 conventions	1 autorisation 2 conventions Conventions avec viticulteurs	3 conventions avec viticulteurs	4 autorisations Conventions avec viticulteurs

Quantité de boues évacuées issues des ouvrages d'épuration (tonnes MS) & Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation :

	Plaine	Flagey	HtesCôtes	Brochon
Quantités boues (tMS)	335	76	114	250
Taux	100%	100%	100%	100%

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées :

Plaine	Flagey	HtesCôtes	Boncourt	Brochon	Chamboeuf	Curley	Quémigny	Reulle	Segrois
85	70	70	65	95	95	95	95	95	95

Linéaires réseaux neufs posés :

Réhabilitation : Rue des Seuillets (NSG) : 273 ml, rue Dc Legrand (NSG) : 533 ml, rue Grangier (Gilly) : 117 ml

Extension: Chemin des Aires (Morey): 100 ml

Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées : 0,5 %.

Charges entrantes en DBO5 (kg/j):

Plaine	Flagey	HtesCôtes	Boncourt	Brochon	Chamboeuf	Curley	Quémigny	Reulle	Segrois
851	444	93	11.6	645	20.9	7.3	4.9/13.8	2.4	10.8

Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité au titre de l'aide au paiement des factures d'eau des personnes en situation de précarité : 2 382 €

Sous-produits générés par les systèmes de traitement (quantités destination) :

	Plaine	Flagey	HtesCôtes	Brochon
Graisses	Environ 30 tonnes	39 tonnes	9 tonnes	Environ 50 tonnes
Graisses	Compostage Quincey	SAVAC	SAVAC	STEP Longvic
Sables	Environ 30 tonnes	Environ 3 tonnes	Quelques kg	Environ 10 tonnes
Sables	STEP Longvic	STEP Longvic		STEP Longvic
Refus de dégrillage	Environ 10 tonnes	470 kg	470 kg	6 tonnes
neius de degrillage	Incinération Dijon	Incinération Dijon	Incinération Dijon	Incinération Dijon

Achats de réactifs :

	Plaine	Flagey	HtesCôtes	Brochon
Polymère	6 300 kg	3 150 kg	Quelques litres	6 300 kg
Chlorure ferrique	46 tonnes	22 m3	17 tonnes	96 tonnes

Consommation électrique (kWh):

	Plaine	Flagey	HtesCôtes	Brochon
consommation	977 274	360 490	121 427	1 052 038
Ratio kWh/DBO5 traités	3,17	2,64	3,67	4,56

Curages préventifs :

Curages préventifs des postes de refoulement tous les 2 à 4 mois Curages préventifs des points noirs plusieurs fois dans l'année :

Plaine	Flagey	HtesCôtes	Brochon
6 500 ml	1 650 ml	1 660 ml	1 300 ml

Taux de débordements :

Quelques dégorgements d'urgence de boites de branchement ont été effectués (pas de débordement notoire au niveau des locaux des usagers).

Réclamations:

Le service a reçu des réclamations téléphoniques concernant des problèmes d'odeurs ou de boites de branchement bouchées (moins d'une trentaine pour 2018).

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) répond à l'article L2224-8 du Code Général des Collectivités Territoriales. Il a pour objet le contrôle des systèmes d'assainissement non collectif des habitations et immeubles non raccordés à un réseau public d'assainissement.

Ces contrôles sont de 2 types :

- contrôle de conception et de réalisation pour les nouveaux dispositifs ;
- contrôle de fonctionnement pour les dispositifs existants.

Le Service a été créé par délibération en 2005 sur les deux ex-Communautés de communes de Gevrey-Chambertin et du Pays de Nuits-Saint-Georges. Il concerne environ **3 000 habitants**.

Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif :

Cet indicateur permet de mesurer la maîtrise des pollutions domestiques diffuses et d'apprécier l'étendue des prestations assurées en assainissement non collectif : les missions obligatoires et les missions facultatives. Cet indicateur (décrivant la situation au 31 décembre de l'exercice présenté) porte sur un indice compris entre 0 et 140. C'est l'arrêté du 2 mai 2007 qui précise le mode de calcul.

A Éléments obligatoires pour l'évaluation de la mis- collectif :	e en œuvre du service public d'assain	issement non
- délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération ;	Effectif	→ 20 pts
 application d'un règlement du service public d'assainissement non collectif approuvé par une délibération; 	Effectif depuis 2006	→ 20 pts
- pour les installations neuves ou à réhabiliter, la délivrance de rapports de vérification de l'exécution évaluant la conformité de l'installation au regard des prescriptions réglementaires, conformément à l'article 3 de l'arrêté du 27 avril 2012 relatif à l'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif.	Programme en cours de réalisation de	ouis 2006 → 30 pts
- pour les autres installations, la délivrance de rapports de visite établis dans le cadre de la mission de contrôle du fonctionnement et de l'entretien.	Programme en cours de réalisation de	ouis 2006 → 30 pts
TOTAL Partie A (obligatoire) :	1	100 pts
B Éléments facultatifs du service public d'assainiss	sement non collectif :	
 existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire l'entretien des installations (sur 10 pts):; 	Compétence facultative non délibérée	→ 0 pts
- existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire les travaux de réalisation et de réhabilitation des installations (sur 20 pts):;	Compétence facultative non délibérée	→ 0 pts
- existence d'un service capable d'assurer le traitement des matières de vidange (sur 10 pts).	Compétence facultative non délibérée	→ 0 pts

Nombre de contrôles réalisés en 2018 :

Types de contrôles	Nombre de contrôles réalisés sur l'année 2018	
Contrôle diagnostic de l'existant	0	
Diagnostic vente		21
Vérification du bon fonctionnement et c	le l'entretien	0
Vérification de la conception des	d'installation nouvelle	16
travaux d'installation réhabilitée		14
Vérification de la conception et de d'installation nouvelle		6
l'exécution des travaux	d'installation réhabilitée	9

Conformité des installations d'assainissement non collectif :

N°	Situation de conformité des installations contrôlées depuis la création du service	Nombre d'installations d'ANC
(1)	Installations jugées non conformes et présentant un risque avéré ou absence d'installation	157
(2)	Installations jugées non conformes et ne présentant pas de risque avéré	813
(3)	Installations jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité connue et validée par le service	283
(4) = $(1) + (2) + (3)$	Nombre d'installations contrôlées depuis la création du service	1253

Montant des prestations d'ANC pour le secteur géré en régie (au 1er janvier 2019) :

- redevance ANC: 20 € HT/an
- contrôle de conception implantation dans le cadre d'un dépôt de PC : 90 € HT
- contrôle d'exécution dans le cadre d'un dépôt de PC : 130 € HT
- absence et/ou refus de contrôle de conception implantation : 150 € HT
- absence et/ou refus de contrôle de bonne exécution des travaux : 200 € HT.

Montant des recettes liées à la facturation pour 2018 : 805,96 € HT (sommes perçues en 2017)

Réalisation 2018:

Passation d'un marché pour l'organisation d'une campagne de vidange des fosses annuelle pour les particuliers.

Evolutions en cours :

Les communes de Chevannes et de Détain-Bruant sont concernées par un projet de création d'un assainissement collectif ; les projets en sont au stade études.

PRIX de l'ASSAINISSEMENT au 1er janvier 2019

	Hautes Côtes Chaux - Meuilley - Arcenant - Fussey - Marey - Villars- Fontaine	Flagey - Vosne - Gilly - Vougeot -	Plaine Quincey - Gerland - Agencourt - Nuits - Comblanchien Premeaux - Villers	Boncourt	Corgoloin - Magny	l	Bévy - Brochon - Chamboeuf - Collonges - Couchey - Curley - Curtil - Fixin - Gevrey - l'Etang- Vergy - Messanges - Quémigny-Poisot - Reulle - Segrois
Forfait assainissement € HT	106,00	75,00	36,50	60,00	106,00	45,00	20,00
Redevance assainissement € HT /m3	1,35	1,21	1,10	1,00	2,04	1,37	1,37
Prix € HT assainissement ramené au m3 (120 m3)	2,23	1,84	1,40	1,50	2,92	1,75	1,54
Modernisation réseau de collecte €/m3	0,155	0,155	0,155	0,155	0,155	0,155	0,155
F 1 01T 100 0	200.00	200 00	107.10	100.00	000.40	200.00	202.00
Facture en € HT pour 120 m3	286,60	238,80	187,10	198,60	369,40	228,00	203,00
Montant TTC pour 120 m3 (TVA 10%)	315,26	262,68	205,81	218,46	406,34	250,80	223,30
Part assainissement (€ TTC/m3 pour une facture de 120 m3)	2,63	2,19	1,72	1,82	3,39	2,09	1,86

Volumes facturés (m³):

Plaine	Flagey	HtesCôtes	Boncourt	Brochon	Chamboeuf	Curley	Quémigny	Reulle	Segrois
690 028	176 987	97 106	10 524	319 664*	12 939	5 086	7 072	4 399	1 846

^{*} Hors Marsannay et Perrigny dont les consommations facturées en 2018 ont été (source = SUEZ) :

- Marsannay la Côte : 277 081 m³

- Perrigny: 89 702 m³

Montant des recettes liées à la facturation pour 2018 en assainissement collectif (régie) : 2 039 175 € HT

BILAN FINANCIER

Le service assainissement bénéficie d'un budget séparé du budget général, et comporte une partie fonctionnement - exploitation et une partie investissement.

En fonctionnement, les principales recettes sont de 3 sortes :

- La redevance assainissement perçue sur chaque m³ d'eau potable facturée;
- Les différentes subventions ou aides de l'Agence de l'Eau pour le traitement des eaux ;
- Les participations au fonctionnement de l'assainissement collectif.

<u>Les principales dépenses</u> concernent tous les frais liés à l'exploitation des outils de collecte et de traitement des eaux usées (réseau d'assainissement, station d'épuration).

En investissement, les 2 types de recettes proviennent de :

- L'encaissement des emprunts ;
- Les différentes subventions.

Les dépenses sont, elles, liées au :

- Remboursement du capital ;
- Coûts des travaux neufs.

Principales dépenses 2018:

- Mesures en nappe haute et modélisation des réseaux de la Plaine : 23 000 €
- Étude du fonctionnement de la STEP de Brochon : 7 000 €
- Elimination d'un point noir sur Gilly-les-Citeaux (déversoir d'orage) : 9 000 €
- Rehabilitation de la canalisation d'arrivée au basin d'orage sur la STEP de Brochon : 16 000 €
- Rehabilitation de la rue Grangier à Gilly-les-Citeaux (suite à casse) : 100 000 €
- Rehabilitation des rues Seuillets et Legrand à Nuits-Saint-Georges : 500 000 €
- Extension de réseau à Morey-St-Denis : 15 000 €
- Remplacement des diffuseurs de la STEP de Meuilley : 60 000 €

Principales dépenses importantes prévues pour 2019 (€ HT) :

- Lancement et démarrage d'un diagnostic des réseaux sur les secteurs de Vosne-Flagey, Hautes-Côtes (et Sud-Dijonnais) en 2018 : 361 000 € (au global sur les 2 budgets) ; fin étude pour fin 2020
- Projet puis dossier de consultation des entreprises pour la creation de réseaux d'assainissement sur les communes de Détain-Bruant et Chevannes : opérations respectives de 800 000 € et 900 000 €
- Rehabilitation de réseaux sur Flagey, Gilly et Vosne et démarrage des travaux de mise en séparatif sur la commune de Vosne : 1 200 000 € HT
- Extension de réseaux sur Nuits-Saint-Georges : 50 000 €
- Travaux pour la réhabilitation du collecteur en provenance de Marsanny/Perrigny, environ 750 000 €
- Extension de la capacité épuratoire de la lagune de Boncourt-le-Bois : environ 300 000 € HT.

La page suivante détaille l'agglomérat des divers budgets en régie pour l'année 2018.

Bilan financier 2018 du budget "Régie" :

DEPENSES	enses de fonction	NNEMENT innement	
011		LIBELLES	CA2018
011	002	RESULTATS ANTERIEURS REPORTES	
012			1 564 97
65	012		460 01
66	65		63 20
042 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS 023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 3 186 secettes de fonctionnement ARTICLES RECETTES LIBELLES CA2018 RECETTES LIBELLES CA2018 ARTICLES RECETTES LIBELLES CA2018 ARTICLES LIBELLES CA2018 ARTICLES LIBELLES CA2018 ARTICLES LIBELLES CA2018 ARTICLES LIBELLES CA2018 AUTHEN PRODUITS AUTHEN PRODUITS AUTHEN PRODUITS AUTHEN PRODUITS EXCEPTIONNELS PRODUITS FINANCIERS PRODUITS EXCEPTIONNELS AUTHEN PRODUITS EXCEPTIONNELS AUTHEN PRODUITS EXCEPTIONNELS AUTHEN PRODUITS EXCEPTIONNELS AUTHEN PRODUITS EXCEPTIONNELS AUX AMORTISSEMENT DES SUBVENTIONS 144 TOTAL RECETTE DE FONCTIONNEMENT 3 296 ARTICLES LIBELLES CA2018 CHON D'INVESTISSEMENT LIBELLES LIBELLES CA2018 CA	66	CHARGES FINANCIERES	258 63
023	67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	9 63
ARTICLES	042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	830 36
ARTICLES RECETTES LIBELLES CA2018 ARTICLES RECETTES LIBELLES CA2018 ARTICLES RECETTES LIBELLES CA2018 ATTENUATION DE CHARGES 70 VENTES DE PRODUITS 288 74 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION 200 75 AUTRES PROD. DE GESTION COURANTE 76 PRODUITS FINANCIERS 77 PRODUITS EXCEPTIONNELS 042 AMORTISSEMENT DES SUBVENTIONS 143 TOTAL RECETTE DE FONCTIONNEMENT 103 ARTICLES DEPENSES LIBELLES CA2018 ARTICLES DEPENSES LIBELLES CA2018 20 IMMOBILISATIONS EN COUPCPELLES 16 16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES 50 1641 Emprunts en euros 483 20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES 11 IMMOBILISATIONS EN COUPS 45 OPERATION POUR LE COMPTE DE TIERS 40 AMORTISSEMENT 1002 RECETTES LIBELLES CA2018	023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
ARTICLES	TOTAL DES	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	3 186 82
RECETTES	ett <u>es de fonction</u>	nement	
13		LIBELLES	CA2018
70	002	EXCEDENTS ANT. REPORTES	
74	13	ATTENUATION DE CHARGES	8 06
75	70	VENTES DE PRODUITS	2 885 49
76	74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	200 25
77	75	AUTRES PROD. DE GESTION COURANTE	52 41
042	76	PRODUITS FINANCIERS	
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 103	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	62
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 103	042	AMORTISSEMENT DES SUBVENTIONS	143 21
TION D'INVESTISSEMENT Épenses d'investissement ARTICLES DEPENSES LIBELLES CA2018 001 DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE 16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES 501 1641 Emprunts en euros 483 20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES 19 21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES 83 23 IMMOBILISATIONS EN COURS 253 45 OPERATION POUR LE COMPTE DE TIERS 40 AMORTISSEMENT SUBVENTIONS 143 TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT 1 002 Recettes d'investissement ARTICLES RECETTES LIBELLES CA2018 001 EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE 10 DOTATIONS 52 16 EMPRUNTS 13 SUBVENTIONS 255 045 OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS 040 AMORTISSEMENT REPORTE 10 DOTATIONS 52 15 OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS 040 AMORTISSEMENT 830 040 AMORTISSEMENT 830 040 AMORTISSEMENT 830 041 VIREMENT DE SECTION DE FONCTIONNEMENT 10 TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT 1 142	TOTAL RECE	ETTE DE FONCTIONNEMENT	3 290 06
ARTICLES DEPENSES			
001 DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE 16		SEMENT	103 23
16	penses d'investiss ARTICLES	SEMENT sement	103 23 CA2018
1641	ARTICLES DEPENSES	SEMENT Sement LIBELLES	
20	ARTICLES DEPENSES 001	SEMENT Sement LIBELLES DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE	CA2018
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES 83 23 IMMOBILISATIONS EN COURS 255 45 OPERATION POUR LE COMPTE DE TIERS 40 AMORTISSEMENT SUBVENTIONS 143 TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT 1 002 Recettes d'investissement ARTICLES RECETTES LIBELLES CA2018 001 EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE 10 DOTATIONS 52 16 EMPRUNTS 52 EMPRUNTS 13 SUBVENTIONS 259 45 OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS 040 AMORTISSEMENT 830 021 VIREMENT DE SECTION DE FONCTIONNEMENT TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT 1 142	ARTICLES DEPENSES 001 16	SEMENT Sement LIBELLES DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	CA2018 501 57
23	ARTICLES DEPENSES 001 16 1641	SEMENT Sement LIBELLES DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES Emprunts en euros	CA2018 501 5: 483 9:
45	ARTICLES DEPENSES 001 16 1641 20	SEMENT Sement LIBELLES DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES Emprunts en euros IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	CA2018 501 57 483 97 19 40
40	ARTICLES DEPENSES 001 16 1641 20 21	SEMENT Sement LIBELLES DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES Emprunts en euros IMMOBILISATIONS INCORPORELLES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	CA2018 501 57 483 97 19 40 83 28
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	ARTICLES DEPENSES 001 16 1641 20 21 23	SEMENT Sement LIBELLES DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES Emprunts en euros IMMOBILISATIONS INCORPORELLES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS EN COURS	CA2018 501 57 483 97 19 40 83 28
ARTICLES RECETTES LIBELLES CA2018 001 EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE 10 DOTATIONS 52 16 EMPRUNTS 13 13 SUBVENTIONS 259 45 OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS 040 040 AMORTISSEMENT 830 021 VIREMENT DE SECTION DE FONCTIONNEMENT TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT 1 142	ARTICLES DEPENSES 001 16 1641 20 21 23 45	SEMENT Sement LIBELLES DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES Emprunts en euros IMMOBILISATIONS INCORPORELLES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS EN COURS OPERATION POUR LE COMPTE DE TIERS	501 57 483 97 19 40 83 28 255 24
ARTICLES RECETTES LIBELLES CA2018 001 EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE 10 10 DOTATIONS 52 16 EMPRUNTS 13 13 SUBVENTIONS 259 45 OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS 040 040 AMORTISSEMENT 830 021 VIREMENT DE SECTION DE FONCTIONNEMENT TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT 1 142	ARTICLES DEPENSES 001 16 1641 20 21 23 45 40	SEMENT Sement LIBELLES DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES Emprunts en euros IMMOBILISATIONS INCORPORELLES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS EN COURS OPERATION POUR LE COMPTE DE TIERS AMORTISSEMENT SUBVENTIONS	CA2018 501 57 483 97 19 40 83 28 255 24
10 DOTATIONS 52 16 EMPRUNTS 13 13 SUBVENTIONS 259 45 OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS 040 AMORTISSEMENT 830 021 VIREMENT DE SECTION DE FONCTIONNEMENT TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT 1 142	ARTICLES DEPENSES 001 16 1641 20 21 23 45 40 TOTAL DEPE	SEMENT Sement LIBELLES DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES Emprunts en euros IMMOBILISATIONS INCORPORELLES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS EN COURS OPERATION POUR LE COMPTE DE TIERS AMORTISSEMENT SUBVENTIONS ENSES INVESTISSEMENT	
16 EMPRUNTS 13 SUBVENTIONS 259 45 OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS 040 AMORTISSEMENT 830 021 VIREMENT DE SECTION DE FONCTIONNEMENT TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT 1 142	ARTICLES DEPENSES 001 16 1641 20 21 23 45 40 TOTAL DEPE	SEMENT Sement LIBELLES DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES Emprunts en euros IMMOBILISATIONS INCORPORELLES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS EN COURS OPERATION POUR LE COMPTE DE TIERS AMORTISSEMENT SUBVENTIONS ENSES INVESTISSEMENT	CA2018 501 57 483 97 19 40 83 28 255 24
13 SUBVENTIONS 259 45 OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS 040 AMORTISSEMENT 830 021 VIREMENT DE SECTION DE FONCTIONNEMENT TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT 1 142	ARTICLES DEPENSES 001 16 1641 20 21 23 45 40 TOTAL DEPE	SEMENT Sement LIBELLES DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES Emprunts en euros IMMOBILISATIONS INCORPORELLES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS EN COURS OPERATION POUR LE COMPTE DE TIERS AMORTISSEMENT SUBVENTIONS ENSES INVESTISSEMENT ement LIBELLES	501 57 483 97 19 40 83 28 255 24 143 21 1 002 72
45 OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS 040 AMORTISSEMENT 830 021 VIREMENT DE SECTION DE FONCTIONNEMENT TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT 1 142	ARTICLES DEPENSES 001 16 1641 20 21 23 45 40 TOTAL DEPE	SEMENT Sement LIBELLES DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES Emprunts en euros IMMOBILISATIONS INCORPORELLES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS EN COURS OPERATION POUR LE COMPTE DE TIERS AMORTISSEMENT SUBVENTIONS ENSES INVESTISSEMENT EMENT	CA2018 501 57 483 97 19 40 83 28 255 24 143 21 1 002 72
040 AMORTISSEMENT 830 021 VIREMENT DE SECTION DE FONCTIONNEMENT TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT 1 142	ARTICLES DEPENSES 001 16 1641 20 21 23 45 40 TOTAL DEPE Cettes d'investisse ARTICLES RECETTES 001 10	SEMENT Sement LIBELLES DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES Emprunts en euros IMMOBILISATIONS INCORPORELLES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS EN COURS OPERATION POUR LE COMPTE DE TIERS AMORTISSEMENT SUBVENTIONS ENSES INVESTISSEMENT EMENT EMENT EMENT EMENT EMENT EMENT EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE DOTATIONS	501 57 483 97 19 40 83 28 255 24 143 21 1 002 72
021 VIREMENT DE SECTION DE FONCTIONNEMENT TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT 1 142	ARTICLES DEPENSES 001 16 1641 20 21 23 45 40 TOTAL DEPE Cettes d'investisse ARTICLES RECETTES 001 10 16	SEMENT Sement LIBELLES DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES Emprunts en euros IMMOBILISATIONS INCORPORELLES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS EN COURS OPERATION POUR LE COMPTE DE TIERS AMORTISSEMENT SUBVENTIONS ENSES INVESTISSEMENT EMPRUNTS EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE DOTATIONS EMPRUNTS	CA2018 501 57 483 97 19 40 83 28 255 24 143 21 1 002 72
021 VIREMENT DE SECTION DE FONCTIONNEMENT TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT 1 142	ARTICLES DEPENSES 001 16 1641 20 21 23 45 40 TOTAL DEPE Cettes d'investisse ARTICLES RECETTES 001 10 16 13	SEMENT Sement LIBELLES DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES Emprunts en euros IMMOBILISATIONS INCORPORELLES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS EN COURS OPERATION POUR LE COMPTE DE TIERS AMORTISSEMENT SUBVENTIONS ENSES INVESTISSEMENT EMPRUNTS EMPRUNTS SUBVENTIONS	CA2018 501 57 483 97 19 40 83 28 255 24 143 21 1 002 72 CA2018
	### ARTICLES DEPENSES 001	SEMENT Sement LIBELLES DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES Emprunts en euros IMMOBILISATIONS INCORPORELLES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS EN COURS OPERATION POUR LE COMPTE DE TIERS AMORTISSEMENT SUBVENTIONS ENSES INVESTISSEMENT EMPRUNTS EMPRUNTS SUBVENTIONS OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS ANORTISSEMENT	501 57 483 97 19 40 83 28 255 24 143 21 1 002 72
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 139	### ARTICLES DEPENSES 001	SEMENT Sement LIBELLES DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES Emprunts en euros IMMOBILISATIONS INCORPORELLES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS EN COURS OPERATION POUR LE COMPTE DE TIERS AMORTISSEMENT SUBVENTIONS ENSES INVESTISSEMENT EMPRUNTS EMPRUNTS SUBVENTIONS OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS AMORTISSEMENT EMPRUNTS SUBVENTIONS OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS AMORTISSEMENT VIREMENT DE SECTION DE FONCTIONNEMENT	CA2018 501 57 483 97 19 40 83 28 255 24 143 27 1 002 72 CA2018 52 66 259 07
	### ARTICLES DEPENSES 001	SEMENT Sement LIBELLES DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES Emprunts en euros IMMOBILISATIONS INCORPORELLES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS EN COURS OPERATION POUR LE COMPTE DE TIERS AMORTISSEMENT SUBVENTIONS ENSES INVESTISSEMENT EMPRUNTS EMPRUNTS SUBVENTIONS OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS AMORTISSEMENT EMPRUNTS SUBVENTIONS OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS AMORTISSEMENT VIREMENT DE SECTION DE FONCTIONNEMENT	CA2018 501 57 483 97 19 40 83 28 255 24 143 21 1 002 72 CA2018 52 63

Annuité de la dette : 761 990 € (493 199 € en capital, 268 791 € en intérêts).